CANADIAN COSMETIC, TOILETRY
AND FRAGRANCE ASSOCIATION

ASSOCIATION CANADIENNE DES COSMÉTIQUES,
PRODUITS DE TOILETTE ET PARFUMS

LE 12 MAI 2010

DÉCLARATION

Sécurité des ingrédients de parfumerie

Un groupe environnementaliste induit en erreur les consommateurs

Dans l'industrie des produits cosmétiques et des produits de soins personnels, la priorité absolue est de protéger la santé et la sécurité des consommateurs en commercialisant des produits qui sont sûrs, efficaces et ne nuisent pas à l'environnement. Depuis très longtemps, la CCTFA et ses sociétés membres travaillent de concert avec Santé et Environnement Canada pour encourager et maintenir la sécurité et la confiance des consommateurs dans le secteur des produits cosmétiques et des produits de soins personnels.

Une étude révèle la présence de substances « secrètes » dans les parfums

Des organismes américains, *Campaign for Safe Cosmetics* et *Environmental Working Group*, et Défense environnementale Canada ont récemment publié une nouvelle « étude » dans laquelle ils prétendent qu'un certain nombre de marques de parfum parmi les plus vendues contiennent des substances « secrètes » qui peuvent nuire aux consommateurs. Cette « étude » déforme grossièrement les études scientifiques sur les ingrédients de parfumerie et donne une idée fausse de leur réglementation et de leur étiquetage. La publication de cette « étude » intitulée « Not So Sexy: The Health Risks of Secret Chemicals in Fragrance » (Rien pour séduire : les risques associés aux substances secrètes contenues dans les parfums) fait du tort aux consommateurs qui veulent obtenir d'une part des renseignements complets et exacts sur les produits qu'ils achètent et, d'autre part, des conseils dignes de foi à leur sujet.

L'étude fait fi de données essentielles

La validité scientifique de cette étude est sérieusement sapée par son échec à inclure des mesures quantitatives de ces prétendues substances « secrètes ». Dans la version américaine de l'étude, la grande majorité des substances mentionnées apparaissaient sur l'étiquette (ce que ces organismes recherchaient) ou il était indiqué que leur quantité étant tellement infime qu'il était impossible ou inutile de les quantifier. La quantité est un élément fondamental des évaluations des risques toxiques, puisque la quantité d'une substance occupe une place importante pour déterminer la présence d'un risque éventuel.

La science et la sécurité des substances contenues dans les parfums

Cette étude affirme également de façon mensongère que de nombreux éléments dépistés dans leurs tests n'ont pas été évalués pour en déterminer la sécurité. En fait, une ou plusieurs autorités pertinentes ont procédé à l'évaluation de la plupart des substances.

Sur la scène internationale, les normes relatives aux ingrédients de parfumerie se fondent sur les recommandations d'un groupe de toxicologues, de dermatologues, de pathologistes et de scientifiques de l'environnement, groupe sous la surveillance du Research Institute for Fragrance Materials (RIFM), soit la division de la recherche de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie. La banque de données du RIFM compte un volume important de données sur les substances qui constituent les parfums.
Au Canada, comme dans la plupart des pays, il est illégal de vendre des produits de soins personnels et des parfums qui peuvent nuire à la santé et à la sécurité quand ils sont utilisés comme prévu. Les fournisseurs des substances et les

T 905 890 5161
F 905 890 2607
www.cctfa.ca

420 Britannia Road East, Suite 102
Mississauga, Ontario L4Z 3L5

fabricants de ces produits se donnent beaucoup de mal pour s'assurer que leurs produits sont sûrs lorsqu'on les utilise selon le mode d'emploi. En outre, Santé Canada réglemente ces produits pour que les normes de santé et de sécurité soient respectées. C'est pourquoi Santé Canada tient à jour une liste des ingrédients dont l'utilisation dans les produits cosmétiques, y compris dans les parfums, est interdite ou restreinte. Or, cette « étude » indique qu'aucune des substances décelées ne se trouve sur cette liste.

Inquiétudes particulières à propos de la santé

Sensitivité : En ce qui concerne les allégations que l'on trouve dans l'étude quant à la sensibilité aux ingrédients de parfumerie, on sait depuis longtemps qu'un pourcentage de la population présente des facteurs de sensibilité à des matières naturelles ou synthétiques dans l'environnement. En fait, parmi les allergènes les plus puissants, certains proviennent de sources naturelles, comme les arachides.

Des tests sont effectués sur les ingrédients de parfumerie et sur d'autres cosmétiques pour déterminer si ces derniers peuvent causer des réactions de sensibilité et des réactions allergiques. Lorsque ces tests révèlent des substances potentiellement sensibilisantes, les fabricants prennent les mesures voulues pour trouver une préparation qui minimise les risques de réactions de ce genre de réactions. Nombre de ces substances étant utilisées depuis des décennies, on détient beaucoup de données à leur sujet. Dans la population, le taux réel de réactions de sensibilité est en fait très faible.

Pour les personnes extrêmement sensibles, les ingrédients sont soit individuellement inscrits soit regroupés sous le terme général de « parfum » sur les étiquettes. Ces renseignements aident les consommateurs à choisir des produits sûrs et qui leur conviennent. Les personnes qui ont des réactions allergiques devraient consulter leur médecin.

Perturbateurs endocriniens : Dans l'étude, les allégations voulant que certains ingrédients de parfumerie causent une perturbation du fonctionnement endocrinien se fondent sur des évaluations incomplètes des données scientifiques disponibles sur les effets hormonaux possibles et ne tiennent pas compte de l'exposition réelle à des produits cosmétiques. Les études sur lesquelles se fondent les allégations n'ont pas de rapport direct avec l'action sur l'organisme et nombre des tests effectués en laboratoire l'ont été dans des conditions qui ne s'appliquent pas directement à l'utilisation de ces ingrédients dans les produits cosmétiques. Pour certaines substances, les effets hormonaux mesurés sont des milliers de fois plus faibles que ceux qui, selon toute attente, pourraient avoir des effets chez les êtres humains. Le poids de la preuve dans la science actuelle des perturbateurs endocriniens ne corrobore pas les conclusions de cette étude.

Étiquetage des substances contenues dans les parfums

En dépit des allégations que l'on trouve dans l'étude sur la faiblesse des lois sur l'étiquetage des parfums, il faut savoir que presque tous les pays, y compris ceux de l'Union européenne, autorisent la déclaration des ingrédients de parfumerie sur les étiquettes des produits sous le terme générique de « fragrance » ou « parfum », ce parce que les composantes de parfum comptent de nombreuses substances et qu'il est donc tout simplement impossible d'en dresser la liste complète sur l'étiquette des produits. De surcroît, une liste exhaustive des ingrédients de parfumerie, compte tenu en particulier de leur quantité souvent infime, ne serait utile qu'aux chimistes chevronnés. Les organismes de réglementation ont opté pour une approche pragmatique, soit n'exiger des déclarations ou des restrictions particulières que lorsqu'un besoin clairement défini se fait sentir.

Les parfums ne présentent aucun danger

Les fabricants de produits cosmétiques et de produits de soins personnels prennent très au sérieux leurs responsabilités en matière de sécurité. Ils choisissent très soigneusement les ingrédients entrant dans la composition des produits cosmétiques pour s'assurer de leur sécurité et de leur pertinence, selon leur application particulière. De plus, les produits sont réglementés par les autorités nationales de la santé et de la sécurité, comme Santé Canada, pour garantir encore davantage leur sécurité. Les consommateurs n'ont donc aucun souci à se faire quant à la sécurité des produits.

Des rapports similaires : les expériences précédentes

Depuis plusieurs années, parmi les organismes qui ont publié cette étude, un, voire tous, ont diffusé divers rapports ou déclarations arguant que les produits de soins personnels présentent des risques pour les consommateurs. À la suite d'un examen de leurs thèses, des autorités sanitaires comme Santé Canada ont conclu que ces dernières étaient fausses. Citons à titre d'exemples les suivantes :

1. **Plomb dans les rouges à lèvres** – À la suite de cette accusation, Santé Canada a testé un certain nombre de rouges à lèvres et a conclu qu'ils étaient tous sûrs.
2. **Mercure dans le mascara** – Au Canada, le mercure n'est pas un ingrédient cosmétique autorisé et n'entre donc pas dans la composition des produits de soins personnels.
3. **Contaminants dans les shampooings pour bébés** – Santé Canada a effectué sa propre étude sur les données du *Environmental Working Group* et a conclu qu'une personne devrait se laver les cheveux quotidiennement plus de 620 fois par jour pour atteindre une concentration préoccupante. Les shampooings pour bébés sont sûrs.

La CCTFA est l'association nationale qui représente l'industrie des cosmétiques, des produits de toilette et des parfums. Sa mission : « Tout en jouant un rôle significatif dans la société, encourager celle-ci à avoir confiance dans l'industrie canadienne des cosmétiques et des produits de soins personnels et dans la sécurité, l'efficacité et la qualité de ses produits. » La CCTFA et les sociétés qui en sont membres favorisent la réalisation de ces objectifs en encourageant des relations de travail étroites avec le gouvernement, les professionnels de la santé et les consommateurs.